

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 14 mai 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame le ministre de la Justice.

La récente réforme de la législation luxembourgeoise en matière d'armes à feu soulève un ensemble de questions concernant la mise en œuvre pratique et l'impact concret de ce nouveau cadre légal. Dans ce contexte, je souhaiterais obtenir des précisions sur l'état actuel du fichier national des armes ainsi que sur les diverses autorisations et vérifications mises en place depuis l'entrée en vigueur de cette nouvelle législation.

Je me permets donc de poser les questions suivantes :

- Combien d'armes sont actuellement enregistrées dans le fichier national du ministère de la Justice, et combien de nouveaux enregistrements ont été réalisés depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi ?
- Combien d'autorisations de détention d'armes et de permis de port d'armes ont été délivrés au total, et combien depuis l'entrée en vigueur de la réforme ?
- Quelle est la répartition des autorisations et des permis renouvelés par catégorie, notamment pour les catégories B et C, les armes de chasse, de sport, spéciales, de défense ou professionnelles ?
- Combien de permis ont été délivrés à des fins historiques, culturelles ou sportives ?
- Combien d'armes et de munitions prohibées (catégorie A) ont pu être détectées ?
- Combien d'armes ont été neutralisées depuis l'entrée en vigueur de la loi ?
- Combien d'autorisations pour mineurs ont été délivrées, et combien d'accords parentaux ont été donnés ou refusés ?
- Combien d'armuriers sont actuellement actifs au Luxembourg, et combien d'agréments ont été renouvelés ?
- Combien de contrôles ont été effectués par la Police auprès des armuriers ?
- Combien de retraits ou suspensions d'autorisations ou de permis ont été opérés, et pour quels motifs ?
- Combien d'attestations médicales ont été produites, et combien de vérifications de la dangerosité ont été effectuées ?
-

- Combien de contre-indications médicales ont été relevées, et de quelle nature étaient-elles ?
- Combien de recours ont été introduits contre des décisions de refus d'autorisation ou de permis, et avec quels résultats ?
- Combien de condamnations ont été prononcées suite à des infractions en lien avec les nouvelles dispositions légales, et quelles peines ont été infligées ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.



Dan Biancalana  
Député